

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9183**

### Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales, mention : éducation et formation - spécialité : éducation et missions d'évaluation en organisation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Aix-Marseille I, Recteur de l'académie

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :**

- 1- Conseil en évaluation dans les ressources humaines
- 2- Accompagnement professionnel individuel, coaching

**Les compétences associées sont : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)**

- 1- Analyser la demande et s'assurer de la faisabilité  
Rédiger un cahier des charges en réponse à un appel d'offre ou en vue de proposer une prestation  
Concevoir le dispositif d'intervention (démarche et méthodologie, moyens nécessaires, délais...)  
Animer le dispositif et mobiliser les acteurs  
Restituer au commanditaire les résultats obtenus ou escomptés, les préconisations
- 2- Comprendre la problématique de la personne et /ou celle de l'interaction personne/organisation  
Permettre l'appropriation par la personne de sa problématique  
Instaurer un cadre de travail et susciter l'adhésion de la personne  
Identifier les leviers de changements et formaliser les plans d'action

**L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :**

Maîtriser et appliquer les outils de l'évaluation et de l'accompagnement professionnel  
Connaître le fonctionnement des organisations  
Maîtriser et mettre en oeuvre les techniques d'entretien  
Connaître et appliquer les principes de l'écoute active  
Connaître et mettre en oeuvre les différentes méthodologies d'enquête  
Faire preuve de créativité

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises (publiques ou privées de tous secteurs et toutes tailles) Organismes de formation  
Fonction publique et territoriale  
Cabinet conseil  
Types d'emplois  
Conseiller en insertion professionnelle  
Consultant/ formateur  
Chargé Ressources Humaines

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K2101 : Conseil en formation

M1502 : Développement des ressources humaines

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

**Réglementation d'activités :**

Néant

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

Durée : neuf mois à raison d'un regroupement par mois d'une semaine,  
Formation en alternance : 360 heures de cours et 200 H de stages.  
La certification s'obtient après une évaluation concernant chacune des 10 unités du programme  
Références majeures pour le secteur choisi (Semestres 3 et 4)  
Diversité référentielle (Semestres 3 et 4)  
Méthodologie de recherche et d'étude (Semestres 3 et 4)

Analyse des pratiques de terrain (Semestres 3 et 4)

Ecriture du mémoire de fin d'étude (Semestres 3 et 4)

Ces modules sont d'une valeur de 6 ETC chacun.

Les situations de contrôles sont variées (individuelles, collectives, en groupe – écrit, oral ; devoir sur table, dossier).

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) 50% d'universitaires et 50% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Cinquante pour cent d'universitaires et cinquante de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Enseignant, professionnels, représentant formation continue et président de la commission pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18 juin 2009 relatif aux habilitations de l'université de Provence

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Habilitation n°20081045

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Nombre d'inscrits/nombre de diplômés

**2007-2008** : 27/20

**2008-2009** : 28/19

##### Autres sources d'information :

<http://www.educ.univ-provence.fr>

<http://www.Michelvial.com>

<http://www.reseaeval.com>

[Université d'Aix-Marseille I](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône ( 13) [Marseille Saint-Charles]

Université de Provence, 3 place Victor Hugo 13331 Marseille cedex 03

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Département des sciences de l'éducation

##### Historique de la certification :

Ancien DESS consultants dans la fonction publique (1986-1996) puis DESS consultants chargés d'évaluation (1997-2000)